

**MAIRIE
D'AUTHEZAT
63114**

Tél. 04.73.39.50.31
Fax. 04.73.39.56.49

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 11

OBJET :

VOIRIE COMMUNALE

**Aménagement entrée
Nord et chemin de la
Quye**

Choix des entreprises

**Fait et délibéré en Mairie,
les jours, mois et an que
dessus.**

Au registre sont les
signatures.

Affiché le 29/12/2023.

Pour copie conforme ; en
Mairie, le 29/12/2023.

Le Maire, Pierre METZGER.

Le secrétaire de séance,
Stéphane KIHÉLI.

**Extrait
du registre des délibérations
du conseil municipal
délibération n°2023/065 du 13 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois le treize décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2023.

Présents : Monsieur Yves CHAMBON, Madame Ludivine FERNANDEZ, Monsieur Stéphane KIHÉLI, Mesdames Christine CHAUVANET, Corinne VILLE, Ornella MIMY, Christelle REUGE, Monsieur André FEUNTEUN ;

Excusées : Mesdames Alexandra JARRIGE, Isabelle DE ARAUJO, Agnès JARRIGE, Messieurs David ESPECHE, Julien LACOUR ;

Procuration : de Madame Alexandra JARRIGE à Monsieur Pierre METZGER, de Monsieur David ESPECHE à Madame Christelle REUGE, de Monsieur Julien LACOUR à Madame Ludivine FERNANDEZ ;

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane KIHÉLI.

Monsieur Le Maire informe de la réception de plis pour les travaux voirie communale 2024.

Deux offres ont été reçues, aucune offre n'a été éliminée :

ENTREPRISE	TRAVAUX	Montant HT
CTPP	Chemin de la Quye	30 164,00 €
	Aménagement entrée Nord	32 639,00 €
Total HT des travaux		62 803,00 €
CYMARO	Chemin de la Quye	30 190,00 €
	Aménagement entrée Nord	37 253,00 €
Total HT des travaux		67 443,00 €

Monsieur le Maire propose après examen et analyse, d'attribuer le marché à l'entreprise CTPP, pour un montant de 62 803,00 euros hors taxes.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ⇒ acte et valide la proposition de l'entreprise CTPP pour un montant hors taxes de 62 803,00 euros ;
- ⇒ autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.